

République Française**Ville de Draguignan****N° 2021-100**

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	39

**TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE ET DE LA RÉGIE MUNICIPALE DES
PARKINGS DRACÉNOIS**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 8 juillet 2021

L'An deux mille vingt et un, le 8 juillet à 14H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, FRANCK GRIGOLO

PROCURATIONS :

HUGUES BONNET à DANIELLE ADOUX COPIN, ALAIN VIGIER à JEAN-YVES FORT, ANNE-MARIE COLOMBANI à BRUNO SCRIVO, RENÉ DIES à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU à JEAN-DANIEL SANTONI, PHILIPPE SCHRECK à FRANCK GRIGOLO, MATHIEU WERTH à CHRISTINE VILLELONGUE

ABSENT :

Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW

Publié le : 13 JUIL. 2021

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Par délibérations n° 2020-079 et n° 2020-162 en date des 10 juillet 2020 et 27 novembre 2020, n° 2021-5 et n° 2021-041 en date des 11 février 2021 et 25 mars 2021, le Conseil Municipal a fixé le tableau des effectifs de la Commune et de la Régie Municipale des Parkings Dracénois.

Considérant la nécessaire adaptation des moyens humains aux besoins de la collectivité, il est proposé de modifier le tableau des effectifs précité conformément au document joint en annexe.

Ces modifications tiennent compte des mouvements de personnel intervenus en cours d'année, du déroulement de carrière des agents (nomination des lauréats des concours de la fonction publique territoriale ou avancements et promotions diverses).

Le comité technique, réuni en date du 14 juin 2021, a émis un avis favorable, à l'unanimité, sur l'ensemble de ces propositions.

Sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal, le nombre global de postes autorisés passera de 590 postes à 607 postes, tous budgets confondus (598 fonctionnaires et contractuels permanents, 2 contractuels non permanents et 7 fonctionnaires à la Régie Municipale des Parkings Dracénois).

Les crédits nécessaires au versement des rémunérations et au paiement des charges sociales qui en résultent sont inscrits au chapitre 012 de la section de fonctionnement ou d'exploitation des budgets concernés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Pour 33 voix Pour ;

Par 6 Abstentions : Mesdames et Messieurs Jean-Bernard MIGLIOLI, Jean-Daniel SANTONI, René DIES, Christine VILLELONGUE, Camille DIQUELOU, Mathieu WERTH

- fixe le tableau des effectifs de la Commune et de la Régie Municipale des Parkings Dracénois conformément au document joint en annexe.

Fait à Draguignan, le 8 juillet 2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur